



Réponse du Conseil d'Etat à un instrument parlementaire

Question Dafflon Hubert

2018-CE-200

Patrimoine 2018, une vie aussi après pour les infrastructures intérieures de sécurité

I. Question

Le Conseil de l'Europe a déclaré l'année 2018 « Année européenne du patrimoine culturel ». La Suisse s'y est associée par son Office fédéral de la culture qui a coordonné tous les événements sous la devise « Patrimoine 2018 ». Le canton de Fribourg, par son Service des biens culturels, son Service des bâtiments et Fribourg Tourisme a, à fort juste titre, répondu présent et a été très actif en ouvrant les tours et les fortifications médiévales au grand public. Pour beaucoup ce fut la première opportunité d'accéder à un patrimoine exceptionnel et de découvrir des bâtiments porteurs de notre histoire.

Félicitations et merci au Conseil d'Etat et à ses services ainsi qu'à Fribourg Tourisme d'avoir su mettre pareillement bien en valeur les édifices fribourgeois dans le cadre de Patrimoine 2018 !

Pour garantir un accès sécurisé aux monuments médiévaux, des mesures architecturales réversibles de qualité ont été mises sur place. Il semble évident que les rampes d'accès extérieures métalliques seront démontées au terme des portes ouvertes, soit fin octobre 2018.

Questions :

1. Qu'en est-il des infrastructures légères de qualité, en bois, mises en place à l'intérieur des bâtiments (non visibles de l'extérieur) pour sécuriser l'accès des visiteurs ? Seront-elles démontées au terme de Patrimoine 2018 ?
2. Si oui, ne serait-il pas opportun de les garder (au vu de leur haute qualité) telles quelles afin de permettre de répéter la magnifique expérience de Patrimoine 2018 ? Il est primordial que la présentation de ce genre d'édifices soit renouvelée et fasse aussi partie du présent des jeunes générations.

21 septembre 2018

II. Réponse du Conseil d'Etat

Les visites des enceintes et tours de la Ville de Fribourg ainsi que des châteaux forts de Bulle, Estavayer et Morat, lancées dans le cadre des Journées du patrimoine 2018, ont connu un succès qui a dépassé toutes les espérances. Depuis le lancement du projet, début juin 2018, environ 100 000 personnes, dont plus de 60 000 en Ville de Fribourg, ont visité un ou plusieurs de ces pans emblématiques du canton de Fribourg. Le succès et la demande du public ont d'ailleurs été si forts

que, le 6 novembre dernier, l'Etat de Fribourg et la Ville de Fribourg ont annoncé vouloir poursuivre l'expérience en tout cas jusqu'à fin 2019. Les châteaux de Bulle, Morat et Estavayer seront eux aussi accessibles, de Pâques jusqu'à la Toussaint. Les dates définitives seront définies de concert avec les autorités locales et communiquées à la fin de l'hiver 2018/19. Les infrastructures mises en place pour 2018 n'ont donc pas été démontées. Le Conseil d'Etat tient encore à souligner que des discussions sont actuellement en cours pour trouver une solution permettant de pérenniser l'offre au-delà de 2019.

1. *Qu'en est-il des infrastructures légères de qualité, en bois, mises en place à l'intérieur des bâtiments (non visibles de l'extérieur) pour sécuriser l'accès des visiteurs ? Seront-elles démontées au terme de Patrimoine 2018 ?*

Le Conseil d'Etat tient à préciser que tous les travaux effectués à l'intérieur des tours et sur les enceintes afin de garantir la sécurité des visiteurs, resteront en place au-delà de l'événement Patrimoine 2018. Ces divers travaux ont permis l'ouverture au public et permettent aujourd'hui de faciliter le travail des entreprises et des collaborateurs pour les travaux d'entretien courant ou la pose des drapeaux lors de manifestations importantes.

De plus, le Service des biens culturels ainsi que le Service archéologique ont activement suivi ces chantiers et ont validé chaque intervention afin que ces nouvelles infrastructures, toujours réversibles, puissent être maintenues à long terme.

2. *Si oui, ne serait-il pas opportun de les garder (au vu de leur haute qualité) telles quelles afin de permettre de répéter la magnifique expérience de Patrimoine 2018 ? Il est primordial que la présentation de ce genre d'édifices soit renouvelée et fasse aussi partie du présent des jeunes générations.*

Le Conseil d'Etat est aussi d'avis que l'opération initiée en 2018 va au-delà de ses seuls avantages touristiques. Elle vise à sensibiliser l'opinion publique à l'importance du patrimoine culturel et veut mettre en évidence le rôle que ce patrimoine joue dans nos sociétés, notamment comme vecteur de cohésion sociale. Le patrimoine culturel fait partie de notre environnement et contribue à l'élaboration de notre identité.

Le gouvernement veut poursuivre la mise en valeur du patrimoine fribourgeois comme atout majeur du canton. Dans cette optique, il souhaite évaluer le potentiel des sites et des édifices en sa propriété par leur mise en réseaux et proposer une stratégie d'affectation et de gestion pour l'entretien et la mise en valeur dans le domaine culturel et touristique.

19 mars 2019